

**PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 MARS 2014 À 19H**

**SONT PRÉSENTS :**

Madame Martine LaBrie,	Pro-mairesse
Madame Martine Poitras,	Conseillère
Monsieur Gilles Desgagnés,	Conseiller
Madame Noëlla Comeau,	Conseillère
Monsieur Rock Cormier,	Conseiller
Monsieur Réjean Sini,	Conseiller

**EST ABSENTE :**

Madame Nicole Champagne,	Mairesse
--------------------------	----------

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Martine LaBrie, pro-mairesse, ouvre la session à 19h.

2014-059

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

2014-060

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 21 JANVIER 2014 ET 10 FÉVRIER 2014**

Il est proposé par Madame Noëlla Comeau et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès verbal du 21 janvier 2014 et du 10 février 2014.

2014-061

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt de l'état des revenus et dépenses.

2014-062

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvés les déboursés totalisant la somme de 20,167.47\$, la mairesse avec la secrétaire sont autorisés à signer les chèques requis à cette fin.

2014-063

**ADOPTION DES COMPTES À PAYÉS**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvés les déboursés totalisant la somme de 42,888.69\$, la mairesse avec la secrétaire sont autorisées à signer les chèques requis à cette fin.

2014-064

**AVIS DE MOTION**

Par la présente, un avis de motion est donné par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents qu'à une prochaine session régulière ou spéciale un règlement sera présenté afin d'abroger et remplacer tout règlement antérieur concernant la création du service incendie.

Ce règlement portera le numéro 2014-03 du livre des règlements de la Municipalité de Godbout avec dispense de lecture.

2014-065

**ADOPTION DU RÈGLEMENT # 2014-02**

Il est proposé par Madame Noëlla Comeau et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le règlement # 2014-02 (amendement règlement 2006-03), concernant la grille tarifaire d'intervention d'urgence avec équipements spécialisées.

**SUIVI DES DOSSIERS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL**

Madame Martine Poitras : Les besoins et améliorations qui vont être apportés à la patinoire.

2014-066

**DEMANDE D'ÉTUDE OPTION RÉNOVATION OU RECONSTRUCTION BÂTIMENT MUNICIPAL (FIRME AXOR)**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents d'allouer un montant allant jusqu'à 3,000\$ pour l'étude de la structure du bâtiment de la mairie, par la firme AXOR.

2014-067

**ACHAT ORDINATEUR SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'allouer un montant allant jusqu'à 600\$ pour le service des incendies.

2014-068

**ENTENTE INTERMUNICIPALE FORMATION POMPIER 1**

**CONSIDÉRANT** que les municipalités de Franquelin et Godbout sont régies par les dispositions du Code municipal de la province de Québec.

**CONSIDÉRANT** que les corporations municipales ci-haut mentionnées, veulent se prévaloir d'une cohorte en formation pompier 1.

**CONSIDÉRANT** que la formation théorique se fera au 115 Pascal-Comeau (ancienne gare maritime) à Godbout.

**CONSIDÉRANT** que la formation pratique se fera à la caserne de la municipalité de Franquelin.

**ARTICLE 1 : RÉMUNÉRATION DES POMPIERS PARTICIPANTS**

Chacune des municipalités participantes à cette entente à la responsabilité de rémunérer son personnel selon les modalités établies dans sa municipalité.

**ARTICLE 2 : VÉHICULES-ÉQUIPEMENTS**

Aucun frais ne sera exigé pour l'utilisation des véhicules et équipements.

Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter la présente résolution.

2014-069

**REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX OFFICE MUNICIPAL HABITATION**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Madame Noëlla Comeau et Monsieur Gilles Desgagnés au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Godbout.

2014-070

**FINALISER ACHAT TERRAINS DE M. GÉRARD VALLÉE 6000\$**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder au paiement final de 6,000\$ concernant l'achat des terrains (rue Conrad).

2014-071

**CHANGEMENT NOMS DES UTILISATEURS CARTE VISA DESJARDINS**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder au changement de noms des utilisateurs de cartes Visa Desjardins : Madame Nicole Champagne au lieu de Monsieur Alain Labrie, et Madame Martine Morin au lieu de Madame Carolle Vallée.

2014-072

**ACHAT DE 6 TÉLÉAVERTISSEURS POUR SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'allouer un montant allant jusqu'à 2,000\$ pour l'achat de 6 téléavertisseurs pour le service des incendies.

**APPUI PROJET CUISINE COMMUNAUTAIRE**

Remis à une autre assemblée.

2014-073

**APPEL D'OFFRE PAVAGE DE LA RUE PASCAL-COMEAU**

Il est proposé par Madame Noëlla Comeau et résolu à l'unanimité des membres présents d'aller en appel d'offre concernant le pavage de la rue Pascal-Comeau.

2014-074

**DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt des correspondances.

2014-075

**PAIEMENT FACTURE**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder au paiement de la facture Aréo-Feu au montant de 22,840.93\$. Cette commande est subventionnée.

2014-076

**FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents de clore les affaires nouvelles.

2014-077

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET FERMETURE PÉRIODES DE QUESTIONS**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la période de questions à 19h34 et de la clore à 19h35

2014-078

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la session à 19h36.

---

Martine LaBrie  
Pro-Mairesse

---

Carolle Vallée  
Directrice générale